MOTS DE TÊTE [BIS] DE FRÈDELIN LEROUX FILS, UN COMPTE RENDU DE LECTURE

par MARIE-CHRISTINE PAYETTE

C'est bien connu, la langue est en constante mouvance. Alors que ses défenseurs (Colpron, Hanse, Littré, de Villers) déterminent l'usage à proscrire de telle ou telle expression, Frèdelin Leroux fils, lui, aborde le sujet d'un angle complètement différent.

En effet, au cours de sa carrière de traducteur-réviseur, l'auteur a été à même de constater que les dictionnaires accusent un sérieux retard sur l'usage, créant du coup un conflit permanent entre l'usage et la norme.

Par cet ouvrage de facture soignée publié aux Éditions David, Leroux fils propose une exploration du français avec 40 expressions. Celles-ci sont les mal-aimées de la langue et l'auteur veut les réhabiliter en démontrant qu'aucune n'est véritablement mauvaise en soi.

Le texte évoque l'origine historique, étymologique ou métaphorique des expressions. Elles sont tantôt accompagnées d'une date d'apparition ou d'une description de l'origine de leur signification avec leur contexte d'utilisation, tantôt assorties d'autres expressions dérivées ou de synonymes. Le tout permet l'acquisition de nombreuses connaissances sur ces expressions, notamment parce qu'elles dérivent souvent de l'évolution de la langue et parfois de l'influence des autres langues (faire [du] sens, en charge de).

Un index et une table des matières complètent l'ouvrage, un incontournable pour tous les amoureux de la langue à la recherche de la perle qui viendra enrichir leur bibliothèque.

Le texte est savoureux et la plume intelligente. La narration au « je », le ton vif et impertinent, les interpellations au lecteur ainsi que les réflexions de l'auteur donnent à l'ensemble une note d'humour audacieuse.

Néanmoins, malgré le ton adopté, le propos est traité avec sérieux. En effet, les recherches effectuées pour redorer le blason de ces expressions condamnées sont fort documentées et force est de constater que l'auteur réussit plutôt bien dans sa tâche.

Toutefois, le texte semble parfois lourd, se présentant davantage comme un commentaire linéaire où Frèdelin Leroux fils recense, sans plus, les auteurs connus, les personnalités publiques et les différentes sources (musicales ou cinématographiques) qui ont utilisé ces expressions condamnées au fil des ans (à l'année longue, supposément).

Quoiqu'il faille se rappeler le but de l'auteur : réhabiliter ces expressions en démontrant à quel point elles ont été utilisées par des gens de renom, l'aspect « analyse » n'est pas aussi présent que je m'y attendais. J'ai parfois eu le sentiment de me retrouver devant des faits que l'on énonce en rafale sans pour autant les approfondir. J'avoue avoir terminé ma lecture avec la sensation d'être restée sur ma faim, toujours aussi ambivalente que je l'étais par rapport à ces expressions.

Pourtant, je ne condamnerai jamais une chose : la mission que l'auteur s'est donnée de sauvegarder le paysage francophone, et je trouve que les questionnements qu'il soulève sont de la plus haute importance.

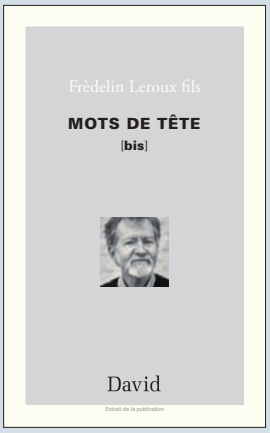

Comment se fait-il que certaines expressions se voient reléguées au placard et boudées par les défenseurs de la langue ? Avec une écriture pleine d'esprit et une rigueur irréprochable, Frèdelin Leroux fils se fait le justicier de ces expressions condamnées et retrace avec beaucoup d'humour leur évolution, permettant, par le fait même, de se rendre compte du caractère dynamique des langues.

Grande amoureuse des mots, **Marie-Christine Payette** *s'intéresse à tout ce qui y touche de près ou de loin : calligrammes, calembours, jeux d'écriture, etc. Elle aurait adoré avoir monsieur Leroux fils comme voisin et se plaît à imaginer les belles discussions qu'ils auraient pu avoir sur des questions linguistiques.*